



Republique de Côte d'Ivoire

Union – Discipline – Travail



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Construisons le développement de demain

**MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL**

**PROGRAMME FILIÈRES AGRICOLES DURABLES DE CÔTE D'IVOIRE
(C2D-FADCI)**

**RECRUTEMENT DE L'ASSISTANT EN ANIMATION
COMMUNAUTAIRE DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU
PROGRAMME FADCI MINADER-MIRAH**

TERMES DE RÉFÉRENCE

Septembre 2021

1) Contexte et justification

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire et l'Agence Française de Développement ont signé le 28 avril 2016 la convention d'affectation n° CCI 1434 01F pour la mise en œuvre du programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI).

Le FADCI formulé dans le cadre du 2^{ième} contrat de Développement et de Désendettement (C2D) s'inscrit dans la suite des programmes du premier C2D dédiés à l'agriculture (PARFACI) et à la biodiversité (CORENA) tout en accompagnant le passage de la sortie de crise à la mise en place de stratégies sectorielles durables en ligne avec les engagements du pays pour un « développement agricole sans extension sur les surfaces forestières ».

La finalité du programme FADCI est d'initier et d'accompagner des changements de pratiques agricoles et de gestion des ressources qui auront des impacts positifs sur la population ivoirienne en termes de conditions de vie, de cohésion sociale et de santé humaine. Le programme s'articule autour de trois axes :

Le volet 1 vise à renforcer la durabilité économique des filières et en premier lieu les revenus des producteurs via :

- La réhabilitation et l'extension de trois aménagements hydro-agricoles au Nord du pays pour produire sur près de 1420 ha du riz, mais aussi du maïs et du maraichage. Outre les infrastructures de production, le programme assurera l'accompagnement des producteurs (crédit, conseil) via des coopératives et le suivi environnemental et social des activités (foncier, genre, eau et transhumance notamment). Les acteurs de la filière seront organisés au sein d'une plateforme pour assurer une répartition équitable de la valeur ajoutée et une stratégie nationale de gestion de ces aménagements devrait permettre de pérenniser les aménagements.
- La réhabilitation de 216 km de pistes agricoles dans les zones de production des filières anacarde et coton, en complément des financements apportés par le premier C2D. Ces travaux seront menés selon les modalités en place dans le cadre du projet en cours : i) cofinancement par les filières à hauteur d'un tiers des coûts des travaux, ii) entretien des pistes réhabilitées par la filière, iii) application du PGES du projet FADCI qui a été actualisé récemment.
- Le renforcement du conseil en gestion auprès des producteurs et de leurs organisations via la mise en place de centres de conseil en gestion. Des dispositifs pilotes seront engagés pour quelques filières (légumes, riz, maïs, porc et pisciculture) dans les régions du Gbèkè, Poro, et du Haut Sassandra.

Le volet 2 vise à mettre à disposition des acteurs du développement publics et privés des outils innovants pour la préservation des ressources naturelles avec :

- La mise en place d'un « Fonds d'appui à la diffusion de l'innovation » qui financera, sur appel à propositions, des projets de recherche-appliquée portés conjointement par des institutions de recherche et les filières et visant à la gestion durable de la fertilité des sols et de l'eau, la mise au point d'itinéraires techniques innovants et durable, la protection des productions et l'amélioration de la qualité des produits et de la bonne gestion des intrants.
- Deux projets pilotes pour la préservation des forêts avec i) un projet test pour la mise en place d'une filière « *Cacao ami des forêts* » qui s'appuiera sur un partenariat public-privé impliquant le Conseil du Café et du Cacao et le chocolatier CEMOI et qui mobilisera un observateur indépendant ; ii) un projet REDD+ dans le Sud-Est du pays lancé par le projet CORENA sur le premier C2D, mais nécessitant un complément de financement.

- La poursuite de l'appui à la réhabilitation et la bonne gestion des parcs et réserves du pays via i) la dotation en capital de la FPRCI pour assurer le financement des coûts récurrents minimum des parcs d'Azagny et du Mont Sangbé réhabilités par le projet CORENA, ii) la réhabilitation du parc national des Iles Ehotilé et des réserves de Lamto et du Mont Nimba, iii) des appuis à l'office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) sur des plans de gestion sociale des populations en périphérie des parcs nationaux, la gestion et la communication.

Le volet 3 vise à renforcer le rôle régulateur de l'Etat pour la sécurité sanitaire des aliments et ses capacités de pilotage des politiques dans le secteur avec :

- L'appui à la construction d'un système national de contrôle des aliments via i) la mise en place d'une agence sanitaire gestionnaire du risque qui assurera la surveillance, l'évaluation des risques ainsi que les mesures à prendre pour prévenir et/ou contenir toute crise sanitaire ; ii) la mise aux normes de quatre filières pilotes (porc, volaille, maïs et maraichage) avec l'appui à la diffusion de bonnes pratiques et la mise en place d'un fonds d'accompagnement des entreprises pour la mise à niveau des outils industriels, des systèmes de contrôle et de suivi.
- Le renforcement des capacités de pilotage des ministères dans la poursuite des actions engagées par les projets CORENA et PARFACI en faveur du MINADER, MIRAH, MINEDD et MINEF.

Enfin, le volet 4 vise à soutenir la filière coton ivoirienne et à accroître sa résilience face aux impacts de la covid 19 pour la campagne 2019-2020 via un appui d'urgence aux sociétés cotonnières.

Démarré depuis 2017, le Programme FADCI est prévu s'achever au plus tard le 30 juin 2023. Au constat des enjeux sociaux (indemnisation des producteurs impactés, distribution de parcelles...) liés aux travaux de réhabilitation des barrages de Solomougou et de Tchalonni ainsi que de l'aménagement des parcelles en aval, il s'avère nécessaire de renforcer l'Unité de Coordination du FADCI par le recrutement d'un spécialiste en animation communautaire.

Les présents TDR vise à recruter un (e) Assistant (e) en animation communautaire pour l'Unité de Coordination du programme avec un poste basé à Korhogo.

2. Description détaillée du poste

2.1. Principales tâches et responsabilités

Placé(e) sous la supervision directe du Coordonnateur, l'Assistant(e) en animation communautaire est chargé (e) d'apporter un appui à la mise en œuvre du Programme C2D-FADCI et principalement à la conduite des activités de la composante 1.1 "Aménagements hydroagricoles" relatives à la réhabilitation des infrastructures hydroagricoles, l'aménagement des périmètres de culture, la réalisation des infrastructures d'accompagnement (pistes rurales, bâtiments, adduction en eau potable, etc.) et la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

L'Assistant (e) en animation communautaire a pour mission de :

- Créer et maintenir des relations positives fortes, et renforcer la confiance avec tous les intervenants du programme FADCI et en particulier avec les bénéficiaires des aménagements et des infrastructures à travers la mise en œuvre proactive du plan de gestion environnementale et social (axé sur la communication et l'animation communautaire) des aménagements hydroagricoles du FADCI,
- Maintenir un dialogue bilatéral régulier avec les communautés au moyen de réunions régulières de consultation et d'animation communautaire.

L'Assistant (e) en animation communautaire sera appelé entre autres à :

- Assurer l'information et la sensibilisation des communautés aux activités du FADCI (notamment l'information sur le démarrage et l'avancement des travaux des différents prestataires recrutés) et faire des rapports sur les appréhensions de ces communautés sur lesdites activités,
- Aider à la cartographie et l'analyse complète des intervenants, y compris la surveillance continue de la dynamique communautaire de base,
- Aider à la cartographie des griefs et incidents sociaux,
- Mener à bien le processus d'obtention de consentement, de compensation et d'indemnisation des producteurs affectés par les activités du FADCI,
- Apporter un appui à la gestion des conflits éventuels dans la mise en œuvre des activités du FADCI en lien avec les autorités administratives locales le cas échéant,
- Mettre en place un plan de communication, un plan de règlement des griefs / conflits dans le cadre des activités du FADCI,
- Assurer la mobilisation et la participation des communautés dans les activités prévues par le projet,
- Jouer un rôle actif pour promouvoir l'image du programme FADCI auprès des bénéficiaires,
- Appuyer l'élaboration des rapports d'avancement du FADCI, et assurer la bonne intégration des enjeux liés à la mobilisation et à la participation communautaires dans ces rapports,
- Organiser les sessions des comités de suivi des travaux de réhabilitation des barrages hydroagricoles de Solomougou et de Tchaloni,
- Participer à la capitalisation d'expériences du FADCI,
- Participer à la réalisation d'enquêtes ponctuelles d'évaluation interne du FADCI,
- Travailler en parfaite synergie avec les autres membres de l'équipe projet pour une mise en cohérence des différentes interventions,
- Assurer la visibilité et la communication du FADCI,
- Réaliser toute autre activité à la demande du Coordonnateur.

2.2. Profil du candidat

- Être de nationalité ivoirienne,
- Être titulaire d'au moins un diplôme de niveau Master 1 (Bac + 4) en communication/journalisme/sociologie ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Avoir une expérience avérée minimum de cinq (5) années d'expérience professionnelle dont trois (03) années dans la communication / l'animation communautaire, la gestion des conflits, l'élaboration et/ou la mise en œuvre de plans de communication, de plans de règlement des griefs / conflits et de plans d'action à la réinstallation ;
- Disposer d'une expérience démontrée dans l'élaboration et la mise en œuvre de campagnes de communication et d'animation, en communication de proximité et en gestion de projet,
- Avoir une expérience du contexte social, sociétal et culturel des régions du Poro et de la Bagoué.
- Une connaissance des langues locales serait un atout,
- Avoir une maîtrise des applications standards de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) et une connaissance de Système d'Informations Géographiques (SIG) ou logiciel de traitement de données d'enquêtes ;
- Une expérience similaire dans un projet financé par un partenaire technique et financier constituerait un atout majeur.

3. Durée de la mission

Démarré depuis 2017, le Programme FADCI est prévu s'achever le 30 juin 2023. Toutefois, la durée du contrat de l'Assistant est d'un (1) an renouvelable après évaluation satisfaisante des performances par l'Unité de Coordination de Programme FADCI.

Le poste sera basé à Korhogo avec des missions régulières sur les sites des périmètres irrigués de Solomougou et Tchalon.

4. Conditions de participation

Le poste est ouvert aux candidats vivant en Côte d'Ivoire qui répondent aux critères ci-dessus.

Il s'agit toutefois d'un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration.

Le candidat devra être disponible sans délai pour la prise de fonction.

5. Conditions générales de recrutement

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation manuscrite datée, signée avec adresse complète du candidat au poste, adressée à Monsieur le Coordonnateur du FADCI pour l'emploi pour lequel il/elle postule ;
- Un curriculum vitae certifié sincère et signé ;
- La photocopie des diplômes pertinents pour le poste et figurant dans le CV ;
- Les attestations certifiées pour les déclarations figurant dans le CV ;
- Les références du candidat notamment les coordonnées des trois derniers anciens employeurs.

6. Dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature portant la mention « **Candidature au poste d'Assistant en animation communautaire de l'UCP-FADCI** » devront parvenir au plus tard le **18/10/2021** à 16 h 00 (i) en version physique (un original et cinq copies) au secrétariat du Coordonnateur de l'UCP FADCI contre décharge ou accusé de réception, sous plis anonyme fermé, **ou** (ii) par email aux courriels suivants : c2d.fadci@gmail.com, coulozot@yahoo.fr, tileres@yahoo.fr.

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Seuls (es) les candidats (es) présélectionnés (es) seront contactés (es). Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses suivantes :

PROGRAMME FILIERES AGRICOLES DURABLES DE COTE D'IVOIRE

UCP FADCI sis à Cocody Riviera Bonoumin route Attoban, cité BAD

Tel. : **22 43 50 13 / 17** – Courriel : c2d.fadci@gmail.com , coulozot@yahoo.fr